

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix sept le neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 03 février 2017

**Présents** : Mmes Beaumatin, Goncalves, Guérout, Guiet, Veubret, Mrs Cousset, Giraudeau, Guéret, Ingrand, Massé, Prineau, Zimmermann.

**Pouvoir** : M. Renaux à Mme Guérout.

**Absents excusés** : Mme Vrignon, M. Pertus.

Secrétaire de séance : Mme Beaumatin Emmanuelle.

Le procès verbal de la réunion du 15 décembre 2016 est lu puis adopté à l'unanimité des membres présents.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Communauté de Communes : Modification des statuts ;
2. Retrait de la commune de PUYROLLAND du SIVOS ;
3. Bilan comptable provisoire ;
4. Projets Investissement 2017 ;
5. Questions Diverses.

**1. Communauté de Communes : Modification des statuts**

M. le Maire expose que lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2016, une modification des statuts de Vals de Saintonge Communauté a été entérinée à l'unanimité de ses membres.

Cette modification statutaire présente un premier toilettage des statuts de Vals de Saintonge Communauté par une réécriture plus lisible de certaines de ses prérogatives. C'est une première étape, avant d'établir un profond remaniement des statuts par l'introduction des nouvelles compétences obligatoires, GEMAPI, Eau et Assainissement en 2018 et 2020 dans le cadre de la loi NOTRe.

A cet égard la modification statutaire porte les précisions suivantes :

- retrait de la notion d'intérêt communautaire dans le bloc de compétence « actions de développement économique »
- retrait de la notion d'intérêt communautaire dans le bloc de compétence facultative « Politique du logement et du cadre de vie »
- ajout de la notion de « Soutien aux actions de développement social » dans le cadre du bloc de compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » afin de mettre en perspective le diagnostic social du territoire

M. le Maire donne lecture de la version modifiée des statuts de Vals de Saintonge Communauté.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** les statuts de Vals de Saintonge Communauté (ci-après annexés).

**AUTORISE** le Maire à signer les statuts modifiés.

**2. Retrait de la commune de PUYROLLAND du SIVOS**

M. le Maire fait part que Mme la Présidente du SIVOS nous a informé, par courrier en date du 25 janvier que le Comité Syndical réuni le 14 novembre 2016 a émis un avis favorable pour le retrait de la commune de Puyrolland du SIVOS.

La délibération prise par le Comité Syndical est soumise à approbation des Conseils municipaux dans un délai de trois mois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

**VALIDE** la décision du Comité Syndical du SIVOS concernant le retrait de la commune de Puyrolland.

**2.1. RPI Landes, St-Loup, La Vergne**

Une réunion aura lieu à la Communauté de Communes lundi 13 février pour évoquer le devenir des écoles de Landes et la vergne.

Les statuts du SIVOS devront être modifiés. Les élus de Landes et de La Vergne (Mme Guérout) seront présents afin que soit maintenue l'activité scolaire sur ces communes.

### **3. Bilan comptable provisoire**

#### **Budget Principal : Commune**

✓ Dépenses d'Investissement :	140 363,69 €
✓ Recettes d'Investissement :	205 011,46 €
✓ Dépenses de Fonctionnement :	272 337,24 €
✓ Recettes de Fonctionnement :	307 822,37 €

#### **Budget Annexe : Multiservice**

✓ Dépenses d'Investissement :	6 015,52 €
✓ Recettes d'Investissement :	4 703,09 €
✓ Dépenses de Fonctionnement :	4 777,15 €
✓ Recettes de Fonctionnement :	9 840,00 €

### **4. Projets d'investissement 2017**

Pour permettre à la commission Finances/Budget d'élaborer le budget primitif 2017, un état des projets d'investissement est proposé et des devis devront être sollicités :

- Aménagement de trottoirs ;
- Travaux de réfection de la voirie ;
- Modification du parking du Restaurant St-Martin ;
- Acquisition d'un logiciel pour la gestion du cimetière ;
- Acquisition de matériel de voirie (débroussailleuse..) avec la commune de Landes afin de mutualiser et réduire les coûts.

### **5. Questions Diverses**

\* Bureau de vote de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017 de 8h à 19h.

\* Demande d'installation d'un distributeur de pains : refusé par 7 voix contre

\* Projet d'aménagement (liaison douce) reliant le centre ville de St-Jean et la zone d'activité Arcadys /Aire de covoiturage : Cette liaison ne sera pas réalisée, vu d'une part le montant important des travaux et d'autre part la mise en place par la ville de St-Jean de 2 navettes desservant cette zone.

\* Préparation du repas des Aînés du 09 avril 2017 : La commission animation est chargée de retenir le traiteur, établir le menu, préparer les invitations, et réserver l'animateur...

\* Faire un état des lieux des voies des Près du Bourg.

\* Vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage public dans l'ensemble de la commune.

\* Conserver une seule adresse Internet sur le site de la commune.

\* Réfléchir sur les communes nouvelles.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

E. BEAUMATIN	ML. GONCALVES	D. GUÉROUT	D. GUIET	D. VEUBRET
S. VRIGNON	R. COUSSET	S. GIRAUDEAU	A. GUÉRET	S. MASSÉ
JJ. PERTUS	S. PRINEAU	M. RENAUX	P. ZIMMERMANN	A. INGRAND